

Résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil des maires
de la Municipalité régionale de comté des Laurentides
tenue le vingt-et-unième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-quatre

Rés. 2024.03.9325

Octroi des aides financières 2024 dans le cadre de l'appel à propositions visant à soutenir les organismes sociocommunitaires du territoire

CONSIDÉRANT QU'afin de soutenir les organismes communautaires qui offrent des services aux citoyens vulnérables sur le territoire, le conseil des maires de la MRC des Laurentides a constitué le *Fonds sociocommunitaire de la MRC des Laurentides*;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce fonds, une enveloppe budgétaire totalisant 100 000\$ est réservée pour l'exercice financier 2024;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a lancé un appel à propositions, lequel s'est terminé le 29 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE 26 projets furent présentés par des organismes œuvrant pour le bien-être communautaire et que le montant total des demandes de financement totalise 256 000\$;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le Comité de développement social de la MRC, lequel s'est réuni le 14 mars 2024 afin d'analyser, eux égardés aux critères d'évaluation fixés et aux priorités d'intervention ciblées, les demandes demandées déposées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil des maires de la MRC des Laurentides s'engage à financer, dans le cadre du *Fonds sociocommunitaire de la MRC des Laurentides* et dans le volet 2 du Fonds Régions et Ruralité pour un montant de 3 500\$, les différents projets apparaissant dans le tableau suivant :

Promoteur	Projet déposé	Aide financière octroyée
Centre d'action bénévole Laurentides	Acquisition et mise en place d'une nouvelle base de données pour la coordination des services	8 000 \$
Coopérative Chiffon magique	Soutien à la mission-chiffon magique	8 000 \$
Café communautaire Coup de cœur	Bien se nourrir au café	7 000 \$
La DeMois'aile	Donner une voix et des ailes à la jeunesse féminine.	8 000 \$
Sainte-Agathe-des-Arts	L'accessibilité aux arts de la scène pour les clientèles vulnérables	2 500 \$
L'Antr'aidant	Trousse de soutien	3 000 \$
159, rue Principale	Soutien à la mission 159 rue Principale	5 000 \$
Ça me dit de grimper	Développement et renforcement de partenariats	5 000 \$
Écoute Agricole des Laurentides	Projet de soutien à la communauté agricole en détresse	2 000 \$
Maison Phoenix	Pérennisation de deux salariés	8 000 \$
CASO Laurentides	Consolidation de l'offre de service	8 000 \$

Bouffe Laurentienne	Récupérer et donner	5 000 \$
Banque alimentaire de Sainte-Agathe-des-Monts	Soutien à la mission de Banque alimentaire SADM	8 000 \$
Partage et solidarité Laurentides	Création d'une cuisine collective	8 000 \$
APHIL	Soutien à la mission APHIL	8 000 \$
CAPJEM	Soutien à la mission de CAPJEM	5 000 \$
Fondation Centre jeunesse des Laurentides	Soutien à la mission de la FCJL	5 000 \$
		103 500 \$

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la MRC, les protocoles d'entente à intervenir avec les organismes, et tout autre document utile découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
délivrée à Mont-Blanc, ce 25 mars 2024

Isabelle Daoust, CPA
Greffière-trésorière adjointe et directrice des finances